



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1977-1978

17 MAI 1978

**Projet de décret ajustant le budget de l'Education nationale
de l'année budgétaire 1977**

— REGIME FRANÇAIS —

crédits à affecter par le Conseil culturel (1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE
LA POLITIQUE GENERALE
PAR **M. M. WATHELET**

(1) Voir Doc. Conseil 5-II (1977-1978) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale ⁽¹⁾ a examiné lors de sa séance du 21 février 1977 le projet de décret ajustant le budget de l'Education nationale de l'année budgétaire 1977, régime français, crédits à affecter par le Conseil culturel.

La commission a décidé de ne pas envoyer ce projet de décret en commission spécialisée et de l'examiner elle-même.

Ce projet de décret n'a fait l'objet d'aucune observation.

Vote sur l'ensemble du projet de décret

Le projet de décret ajustant le budget de l'Education nationale de l'année budgétaire 1977, régime français, crédits à affecter par le Conseil culturel, est adopté par 12 voix pour et une abstention, sous réserve de l'adoption par les Chambres législatives du projet de loi ajustant le budget de l'Education nationale de l'année budgétaire 1977.

La commission décide de faire confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,
M. WATHELET.

Le Président,
J.-P. GRAFE.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Grafé (président), Bertouille, Delpérée, Ducobu, du Monceau de Bergendal, Féaux, Gramme, Herman, Lacroix E., Paque, Remacle M., Risopoulos, Van Aal et Wathelet (rapporteur).

A assisté aux travaux de la commission :

Un représentant du ministre de l'Education nationale.